

Procès Verbal de la réunion avec les Vices Doyens des Facultés

N° 01/VRP-VD/18 en date du **dimanche 28/10/2018** à 14H30

L'an deux mille dix huit et le vingt huit du mois d'octobre à 14h30 s'est tenue une réunion de travail avec les *Vices Doyens Chargés des Etudes et des Questions Liées aux Etudiants*, sous la présidence du Vice Recteur de la pédagogie.

Etaient présents :

- Mr BEY Said,	Vice Recteur Chargé de la Pédagogie
- Mr DJERRADA A.,	Vice Doyen de la Faculté Tech
- Mr SIFAOUI H.,	Vice Doyen de la Faculté SE
- Mr SOUALMIA A.,	Vice Doyen de la Faculté SHS
- Mr MAIFI L.,	Vice Doyen de la Faculté DSP
- Mme HAOUCHI A.,	Vice Doyen de la Faculté LL
- Mr AKSAS A.,	Vice Doyen de la Faculté SNV
- Mr LALALI R.	Vice Doyen de la Faculté SEGC

Ordre du jour :

1. Point de situation sur les recours et démarrage des enseignements en master I
2. Réinscription des étudiants pour l'année 2018/2019
3. Inscription académique pour l'année universitaire 2018/2019
4. Congé académique pour l'année universitaire 2018/2019
5. Calendrier annuel d'arrêt des cours, des examens et des soutenances pour l'année universitaire 2018/2019.

1. Situation des recours et démarrage des enseignements en Master I pour l'année universitaire 2018/2019:

Le vice Recteur a rappelé que les recours relatif aux changements de spécialité et le traitement des non inscrits se feront exclusivement en ligne sur la plateforme PROGRES. Les Vice-Doyens des différentes Facultés ont exprimé leur satisfaction sur le traitement des recours et que tous les cas ont été traités avec les chefs de département au niveau de Vice Rectorat de la pédagogie. Pour les étudiants répétitifs, leur régularisation se fera ultérieurement sur la plate-forme PROGRES. Les Vice-Doyens chargés de la pédagogie transmettront les listes des étudiants concernés au Vice Rectorat pour la prise en charge de leur régularisation dès que plate-forme sera ouverte.

Pour les enseignements, tous les cours, tous les TP et tous les TD ont démarré.

Pour les autres niveaux (L1, L2, L3 et M2), des comités de matière et pédagogiques ont été déjà programmés.

2. Réinscription des étudiants pour l'année 2018/2019

La réinscription des étudiants sur l'application GESTION de l'université a été effectuée dans toutes les facultés à hauteur de 95%. Pour finaliser l'opération et afin de ne pas pénaliser les étudiants, l'opération d'impression des cartes étudiant sera lancée incessamment. Un planning par faculté sera établi dans les prochains jours.

3. Inscription académique:

Le troisième point traité dans cette réunion est l'inscription académique des étudiants en situation irrégulière. Après l'intervention des Vice –Doyens et conformément aux directives du conseil de direction de l'université de Bejaia, l'inscription académique n'est accordée que pour les étudiants, en situation irrégulière (Plus de six ans en Licence et plus de 03 ans en master) régulièrement inscrits et qui ne sont pas en situation d'abandon des études. Le certificat de scolarité de l'année universitaire de l'année précédente est indispensable pour la constitution du dossier.

4. Congé académique pour l'année universitaire 2018/2019

Conformément à la réglementation en vigueur, les étudiants qui ne peuvent pas poursuivre leurs études durant l'année universitaire 2018/2019 seront invités à déposer un congé académique. Deux sessions de dépôt des dossiers seront organisées avant la tenue des examens du premier semestre de l'année universitaire 2018/2019. Les dates des deux sessions seront communiquées ultérieurement.

4. Calendrier annuel de l'année universitaire 2018/2019

Pour l'année universitaire 2018/2019, un calendrier annuel d'arrêt des cours, des examens et des soutenances a été arrêté comme suit :

	Démarrage des cours	Arrêt des cours	Examens session normale	Examens session rattrapage	Soutenance
Semestre 1		20-12-2018	07 au 21-01-2019	07 au 13-04-2019	Avant le 30/06/2019
Semestre 2	22-01-2019	16-05-2019	21-05-2019 Au 04-06-2019	16 au 25-06-2019	

Le calendrier sera soumis au conseil de direction.

L'ordre du jour fut épuisé et la séance fut levée à 16^H15.

Fait le 28/10/2018
Le Vice - Recteur

